

ADMINISTRATEUR (AD5)

Descriptif du métier et missions principales

L'Union européenne (UE) est dotée de 5 institutions principales :

- le Parlement européen, qui représente les citoyens européens ;
- le Conseil de l'Union européenne, qui représente les États membres ;
- la Commission européenne, qui défend les intérêts de l'Union dans son ensemble ;
- la Cour de justice, garante du respect de la législation communautaire ;
- la Cour des comptes, qui contrôle l'utilisation du budget de l'Union.

Chaque institution européenne recrute régulièrement ses propres fonctionnaires, la plupart du temps sur concours. L'UE emploie des fonctionnaires, mais aussi des agent-e-s temporaires et des expert-e-s spécialisé-e-s dans des domaines spécifiques.

Les concours d'administrateurs sont très prisés : moins de 5 % des candidats sont retenus.
Il y a plus d'opportunités pour les concours d'assistants ou de secrétaires.

Si vous êtes engagé(e) en tant qu'administrateur, vos tâches consisteront généralement à élaborer des politiques, à mettre en œuvre la législation de l'UE ou à exercer des activités d'analyse ou de conseil. Les domaines couverts sont, notamment, l'administration, le droit, la finance, l'économie, la communication et les sciences. Les traducteurs et interprètes sont également recrutés en tant qu'administrateurs.

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : bac+3 minimum

Une carrière d'administrateur couvre les grades AD 5 à AD 16, AD 5 étant le niveau d'entrée des diplômés universitaires. La sélection et le recrutement peuvent également s'effectuer aux grades AD 6 ou AD 7 pour des fonctions plus spécialisées. Dans ce cas, le candidat doit démontrer une expérience de plusieurs années en rapport avec le poste. Les grades AD 9 - AD 12 correspondent aux fonctions d'encadrement intermédiaire. Pour être sélectionné/recruté à ces grades, le candidat doit déjà avoir exercé des fonctions d'encadrement.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Les institutions européennes recrutent, pour la plupart, sur concours. L'office européen de sélection des personnels (EPSO) est en charge de leur organisation. Les recrutements sont ouverts aux 28 pays adhérents. Cet office est aussi chargé des recrutements des agents temporaires (l'Union Européenne emploie, en effet, de nombreux agents contractuels).

3 types de contrats à durée indéterminés sont recherchés :

- **Les administrateurs (concours AD5)**
- Les assistants (AST), voir fiche métier
- Les secrétaires/commis, voir fiche métier

Cette classification correspond, grosso modo, aux **3 catégories A, B et C de la fonction publique française**. Notez que l'UE emploie, comme la fonction publique française, de **nombreux agents contractuels**.

Pour devenir administrateur de 1^{er} niveau (concours AD5), une expérience professionnelle n'est pas nécessaire.

L'inscription pour les différents concours (administrateur, assistant, secrétaire) se fait en ligne sur le site d'Epso : <https://epso.europa.eu>

Les concours généraux permettent aux institutions de l'Union européenne de sélectionner des candidats pour des contrats à durée indéterminée. Vous serez d'abord invité(e) à une première série d'épreuves sur ordinateur, qui consistent en des exercices psychométriques permettant d'évaluer vos aptitudes et vos capacités. Si vous réussissez ces tests, vous serez invité(e) à vous présenter dans un centre d'évaluation, où vous effectuerez un certain nombre d'exercices liés à des situations de travail dans un groupe et en présence d'au moins deux évaluateurs. Seront principalement évaluées les compétences essentielles suivantes, requises par les institutions de l'UE : analyse et résolution de problèmes, communication, qualité et résultats, apprentissage et développement, hiérarchisation des priorités et organisation, persévérance, travail d'équipe et, dans le cas de diplômés universitaires, capacités d'encadrement.

Les candidats qui réussissent un concours sont inscrits sur une liste de réserve dans laquelle les institutions puisent au fur et à mesure de leurs besoins. Les concours ne visent donc pas à pourvoir un poste spécifique mais à constituer une réserve de recrutement.

Les modalités de ces concours varient en fonction du profil recherché.

Chaque concours est annoncé par un avis de concours contenant toutes les informations utiles sur le profil, les critères d'admissibilité et la procédure de sélection.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Une procédure complète de sélection dure généralement entre 5 et 9 mois à compter de la date de publication de l'avis de concours.

Vous figurerez sur la liste de réserve si vous faites partie des candidats ayant obtenu les meilleures notes lors de la phase d'évaluation. Cela signifie que vous pouvez être sélectionné(e) pour un entretien d'embauche dans une des institutions de l'UE.

Les listes de réserve des concours généraux sont généralement valables pendant un an. Pour les autres types de concours, la durée de la procédure de sélection peut varier. La durée de validité des listes de réserve peut être prolongée.

Les épreuves du concours

Elles sont semblables à celles pour accéder à la fonction d'assistant (AST).

Phase de présélection

Les candidats sont convoqués dans un centre d'examen et doivent répondre à une série de questions sous forme de QCM (Questionnaire à choix multiples). Il faut avoir des connaissances sur les politiques de l'Union européenne.

Les candidats répondent sur ordinateur dans leur langue principale à 4 tests : raisonnement verbal, raisonnement numérique, raisonnement abstrait et jugement situationnel.

Pour s'entraîner aux tests, vous pouvez vous rendre sur le site internet suivant : https://epso.europa.eu/how-to-apply/sample-tests_en .

Epreuve intermédiaire

Les candidats retenus après la phase de présélection sont invités à passer l'épreuve du « bac à courrier » dans un centre de sélection nationale. Ce test permet d'évaluer la capacité du candidat à répondre de manière appropriée à une situation.

Epreuves d'évaluation

Elles consistent en une étude de cas et 3 épreuves orales.

Dans un premier temps, une étude de cas doit être réalisée dans le domaine de compétences choisi.

Dans un deuxième temps, une présentation orale de 20 minutes avec des questions face à un jury. Cette présentation est suivie par un exercice de groupe qui sert à évaluer 4 compétences (variables d'un concours à l'autre). Le sujet donné n'a pas forcément de lien avec le domaine

de compétences choisi. Cette présentation est d'une durée de 45 minutes. Cette épreuve permet, en autres, d'évaluer la capacité des candidats à travailler en équipe.

Enfin, la 3^{ème} et dernière épreuve orale consiste en un entretien structuré sur les compétences générales avec deux membres du jury. Cet entretien, d'une durée de 40 minutes, consiste en une rapide présentation du cursus du candidat. Le candidat sera également interrogé sur les compétences recherchées par l'institution.

Préparations au concours d'administrateur (AD5) :

Certaines formations préparent spécifiquement aux concours et aux emplois dans les organismes internationaux :

- L'IEHI (Institut d'études humanitaires internationales) de l'université d'Aix-Marseille¹
- Le CIFE-IEEI (Centre international de formation européenne - Institut européen)² et l'IDPD (Institut du droit de la paix et du développement) à l'université de Nice Sophia Antipolis³, Sciences Po Paris⁴, l'ESCP Europe⁵, Kedge Business School⁶, etc.
- **L'Ecole Nationale d'Administration (L'ENA)** : L'Ena propose des sessions de préparation pour toutes les étapes des concours européens, en présentiel, à distance et en ligne.

Pour en savoir plus : www.ena.fr/Concours-Prepas-Concours/Europe-preparer-les-concours

- Science-Po

Pour postuler aux concours de l'Union européenne, Sciences-Po est aussi une filière traditionnelle via le Centre de préparation aux concours européens (CPCE). Pour en savoir plus : www.sciencespo.fr/public/fr/content/cpce

- Orseu-Concours

ORSEU-Concours est le leader de la formation des futurs fonctionnaires européens. Il propose une formation permettant de se former aux tests de sélection des épreuves des concours européens

Pour en savoir plus : <http://www.orseu-concours.com/fr/>

¹ <https://facdedroit.univ-amu.fr/iehi>

² <https://www.ie-ei.eu/>

³ <http://unice.fr/idpd>

⁴ <http://www.sciencespo.fr/>

⁵ <https://www.escpeurope.eu/fr>

⁶ <https://kedge.edu/>

Parallèlement au cursus classique, les IEP (Instituts d'études politiques) proposent des masters pointus sur les institutions européennes. Certains cursus en droit sont aussi spécialisés.

Le parcours d'études avec l'Université Paris Panthéon-Assas

- [Licence de droit](#)
- [Licence de science politique](#)
- [Master de science politique](#)
- [Master Droit international Parcours Droit international public](#)
- [Master Droit des affaires Parcours Droit des affaires internationales](#)
- [Diplôme de juriste linguiste](#)

Des doubles diplômes avec des universités étrangères, accessibles pour la plupart, en 1^{ère} année de licence, permettent également par la suite de travailler dans des organisations internationales.

Pour consulter la liste de ces diplômes, rendez-vous ici : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/formations-internationales/doubles-diplomes-cursus-integres> .

Qualités et compétences requises

- **Bonne connaissance en langue**
- **Capacité d'encadrement**
- **Maîtrise de 2 langues officielles**
- **Être citoyen de l'Union Européenne**

L'expérience professionnelle n'est pas toujours obligatoire et dépend du type de concours. En revanche, il faut obligatoirement être citoyen de l'UE et maîtriser au moins 2 langues officielles.

Emploi

Salaire du débutant :

Le traitement mensuel de base est 4 500 euros pour un administrateur au grade d'entrée (AD 5), et jusqu'à 16 000 euros pour un nombre limité d'administrateurs au grade le plus élevé (AD 16, niveau de directeur général). Chaque grade comporte cinq échelons correspondant chacun à une augmentation de traitement. Les traitements de base sont indexés annuellement en fonction de l'inflation et du pouvoir d'achat dans les pays de l'UE.

En outre, si vous avez quitté votre pays d'origine pour venir travailler au sein d'une institution européenne, vous avez droit à une indemnité de dépaysement représentant 16 % de votre rémunération de base.

Des allocations sont également accordées aux fonctionnaires en fonction de leur situation familiale. Il s'agit notamment d'une allocation de foyer, d'une allocation pour enfant à charge, et d'une allocation scolaire et préscolaire.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

- Dossier Actuel-CIDJ n°2.08 « Travailler dans une organisation internationale »
- Dossier Actuel-CIDJ n°8.26 « Le volontariat international »
- L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2020
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *La fonction publique européenne en perspective*. 2015.
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *Préparer les concours européens*. 2013.
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *L'union européenne*. 4^{ème} édition. 2014.
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *Comprendre l'union européenne catégorie A*. 2016
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *Connaitre l'union européenne*. 2008.
-

2) Liens utiles

- **Office Européen de sélection du personnel**

Informations pratiques pour postuler à un emploi ou à un stage au sein des institutions

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

européennes : conditions d'admission, profils recherchés, procédures de sélection, offres, liens utiles.

<https://epso.europa.eu/>

- **Ministère en charge de l'Europe et des Affaires étrangères**

Informations et conseils sur les conditions d'accès et de travail dans les organisations internationales, répertoire des organisations, base de données des postes vacants et offres de stages (bac + 2 minimum), liens emploi.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/travailler-dans-les-organisations-internationales>

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- <https://www.orientation-pour-tous.fr/>
- Classeurs du CIDJ

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr